



ÉVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE

MIEMA - 14 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure de favoriser l'éveil musical et artistique des enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir de l'art et de la culture comme un outil pédagogique participant au développement de l'enfant, de sa créativité et du lien social
(Pas de prérequis)

Savoirs :

- Le rôle de la musique et ses différents apports dans le développement global de l'enfant
- La place du plaisir et de la créativité dans la découverte de la musique
- Les différentes formes d'éveil musical, outils et supports : choix et utilisation
- Les notions d'écoute de bruit, de silence, rythmes et mouvements
- Les autres formes d'éveil artistique possibles, telles que la danse
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant
- L'art et la culture comme outils de médiation et de lien social

Savoirs Faire :

- Intégrer dans son projet d'accueil l'éveil artistique et culturel en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour de la musique, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants
- Mettre à disposition des enfants des instruments musicaux adaptés à leur développement et leur permettre de les manipuler et de les explorer
- Aménager un coin musique propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant
- Créer et/ou utiliser des instruments musicaux simples, adaptés et propices au développement sensoriel et imaginaire de l'enfant
- Enrichir son répertoire de chansons, de comptines et de jeux de doigts
- Développer les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant
- Travailler les liens possibles entre les différentes formes d'éveil artistique
- Se servir de la musique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques
- Se servir des activités culturelles pour favoriser les relations entre l'enfant et son environnement et/ou en cas de situations spécifiques
- Échanger avec les familles sur les habitudes artistiques et culturelles, afin de favoriser le partage d'expérience

Savoir-être :

- Être respectueux du contexte socioculturel des familles et de leurs habitudes
- Être observateur
- Être créatif·ve
- Être proactif·ve
- Être persévérant·e





EVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Nathalie Vigneau, infirmière et formatrice dans la petite enfance depuis 2009, passionnée par l'Art sous toutes ses formes, défend une approche de l'éveil culturel et artistique pour nourrir la curiosité et stimuler les sens

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Nombre de stagiaires :

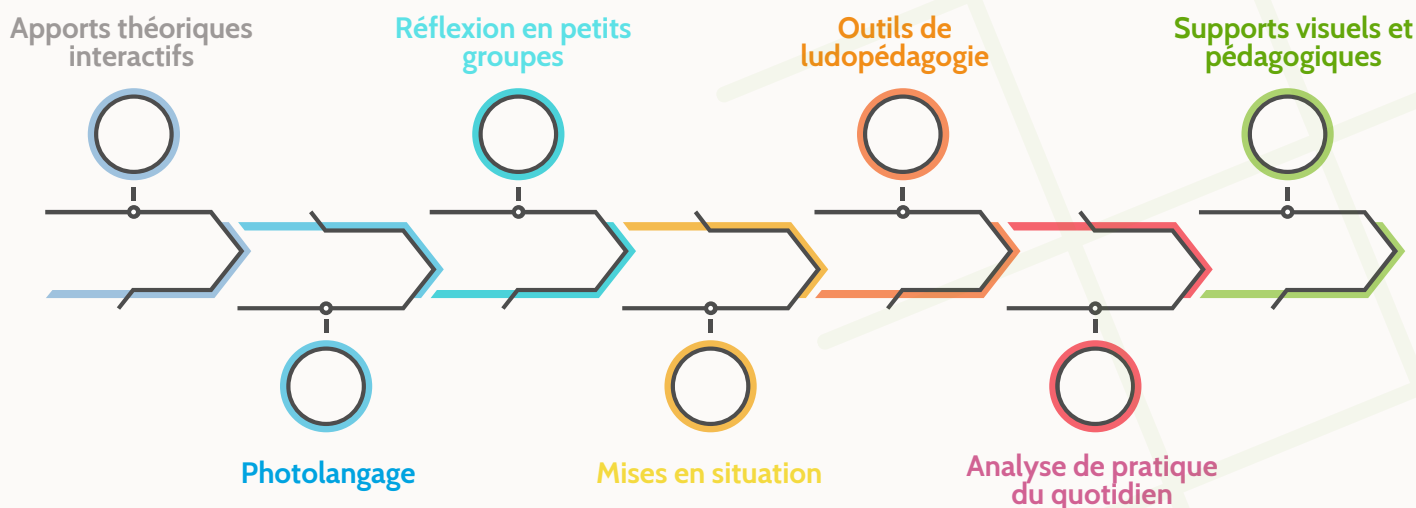
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli





EVEIL MUSICAL ET ARTISTIQUE

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

